

11 juin 2004

Vol. 17 – N° 24

Sommaire

Varroose en Nouvelle-Zélande : suspicion d'incursion de <i>Varroa destructor</i> dans l'île du Sud	155
Virémie printanière de la carpe aux Etats-Unis d'Amérique	156
Syndrome de Taura aux Etats-Unis d'Amérique	157
Peste équine au Swaziland : rapport de suivi n° 2 (rapport final)	158
Influenza aviaire hautement pathogène en Thaïlande : rapport de suivi n° 17	158

VARROOSE EN NOUVELLE-ZÉLANDE Suspicion d'incursion de *Varroa destructor* dans l'île du Sud

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 9 juin 2004 du Docteur Barry O'Neil, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des forêts (MAF), Wellington :

Date du rapport : 9 juin 2004.

Des investigations sont en cours au sujet d'une suspicion d'incursion de *Varroa destructor* dans le nord de la province de Canterbury, dans l'île du Sud.

Antécédents : la maladie a été diagnostiquée pour la première fois en Nouvelle-Zélande le 11 avril 2000, dans l'île du Nord⁽¹⁾. Depuis quatre ans, l'épizootie a progressé et l'infestation est maintenant très présente dans certaines parties de l'île du Nord. L'île du Sud en est restée indemne jusqu'à ce jour et les restrictions de transports entre l'île du Nord et l'île du Sud ont été maintenues.

Mesures de précaution mises en œuvre dans l'attente de la confirmation du diagnostic : restriction des transports dans une zone sous contrôle de 10 km de rayon, réalisation de prélèvements dans toutes les ruches de cette zone, et réalisation d'enquêtes épidémiologiques.

(1) Voir *Informations sanitaires* vol. 13 n° 14 p. 57, du 14 avril 2000, et n° 15 p. 61, du 21 avril 2000.

*
* *

VIRÉMIE PRINTANIÈRE DE LA CARPE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(Date du dernier foyer de virémie printanière de la carpe aux Etats-Unis d'Amérique signalé précédemment à l'OIE : avril 2002).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 10 juin 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

Date du rapport : 10 juin 2004.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date présumée de l'infection primaire : 30 mars 2004.

Foyers :

Localisation	Nombre
Etat de Washington, comté de Snohomish (dans le nord-ouest du pays)	1 bassin privé

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
pis	111*	...	5**	6**	...

* 11 carpes koi et environ 100 poissons rouges

** carpes koi

Diagnostic : au cours du mois d'avril, 5 des 11 carpes koi sont mortes. L'examen des 6 carpes koi restantes a permis de diagnostiquer la virémie printanière de la carpe.

A. Laboratoires ayant effectué le diagnostic : Laboratoire de diagnostic des maladies animales de l'Etat de Washington (WADDL⁽¹⁾), Laboratoires des Services vétérinaires nationaux (NVSL⁽²⁾).

B. Epreuves diagnostiques réalisées :

- culture cellulaire ;
- PCR (amplification génomique en chaîne par polymérase).

Epidémiologie :

- Les 11 carpes koi et la centaine de poissons rouges ont été achetés dans une animalerie en mars et avril 2004 et placés dans un bassin privé. Une enquête épidémiologique va être effectuée en amont et en aval de l'animalerie.
- Le bassin atteint n'est pas relié aux eaux naturelles.

Mesures de lutte : abattage sanitaire (il est prévu d'éliminer les poissons rouges et de nettoyer et désinfecter les installations).

(1) WADDL : Washington Animal Disease Diagnostic Laboratory

(2) NVSL : National Veterinary Services Laboratories

SYNDROME DE TAURA AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(Date du dernier foyer de syndrome de Taura aux États-Unis d'Amérique signalé précédemment à l'OIE : 2000).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 10 juin 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

Date du rapport : 10 juin 2004.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 30 mai 2004.

Date présumée de l'infection primaire : 25 mai 2004.

Foyers :

Localisation	Nombre
Etat du Texas, comté de Cameron (dans le centre-sud du pays)	1 exploitation

Description de l'effectif atteint : crevettes *Penaeus (Litopenaeus) vannamei*.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
cru	> 2 000 000	3 bassins	90 %	0	0

Diagnostic : les gérants de l'exploitation ont noté un accroissement de la prédation de la part des oiseaux sur deux bassins et se sont rendu compte que la population de crevettes de ces bassins était en train de mourir.

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Laboratoires de diagnostic vétérinaire du Texas (TVMDL⁽¹⁾), à College Station (Texas). Des prélèvements sont également envoyés au Laboratoire de référence de l'OIE de l'Université de l'Arizona.

B. Epreuves diagnostiques réalisées :

- histologie ;
- hybridation *in situ* ;
- PCR (amplification génomique en chaîne par polymérase).

Source de l'agent / origine de l'infection : inconnues.

Mesures de lutte : les installations ont été mises en interdit mais le ramassage des crevettes à des fins de consommation humaine reste autorisé.

(1) TVMDL : Texas Veterinary Medical Diagnostic Laboratories

PESTE ÉQUINE AU SWAZILAND
Rapport de suivi n° 2 (rapport final)

Traduction d'informations reçues le 10 juin 2004 du Docteur Robert S. Thwala, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des coopératives, Mbabane :

Terme du rapport précédent : 31 mai 2004 (voir *Informations sanitaires*, **17** [23], 152, du 4 juin 2004).

Terme du présent rapport : 10 juin 2004.

Les mesures d'interdiction ont été levées.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN THAÏLANDE
Rapport de suivi n° 17

Traduction d'informations reçues le 11 juin 2004 du Docteur Yukol Limlamthong, directeur général du département du développement de l'élevage, ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok :

Terme du rapport précédent : 25 mai 2004 (voir *Informations sanitaires*, **17** [22], 148, du 28 mai 2004).

Terme du présent rapport : 11 juin 2004.

Aucun nouveau foyer n'a été signalé.

*
* *

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.